

Aide à domicile & Télé Assistance

Le service d'aide ménagère est géré par la communauté de communes terres-du-lauragais.fr

Tél. : 05 61 80 60 45

Courrier : 1, Place de la République - 31560 NAILLOUX

Qui est concerné ?

- * Les personnes âgées ou dépendantes de plus de 60 ans,
- * Les personnes nécessitant de l'aide lors du retour à leur domicile après une hospitalisation...

Les démarches ?

- * les demandes sont à effectuer avec les services sociaux de l'établissement de soins dans le cas d'un retour d'hospitalisation,
- * dans les autres cas, un dossier de prise en charge est à constituer auprès de la Caisse de Retraite Principale ou auprès du Conseil Général

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- * Aurore SAGNE, Chef de Service
- * Christine MOLINA, Responsable de secteur

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes, le Conseil Départemental met à disposition un service gratuit de téléassistance.

Téléassistance 31 permet, par un simple geste d'être écouté, réconforté ou secouru. Ce service est gratuit à l'exception du coût des appels.

[CLIQUER ICI POUR OBTENIR LE DOSSIER DE DEMANDE TELEASSISTANCE 31](#)